

Engagement Sociétal des Banques et Stabilité Bancaire dans les pays de la Zone Franc Africaine

Societal Engagement of Banks and Banking Stability in the Countries of the African Franc Zone

MVONO ESSONO Bertrand

Enseignant chercheur

Institut Universitaire des Sciences de l'Organisation (IUSO)

Centre d'Etude et de Recherche en Développement International et Management des
Organisations (CERDIMO)

Gabon

Date de soumission : 13/07/2026

Date d'acceptation : 30/08/2026

Pour citer cet article :

MVONO. ESSONO. B. (2026) «Engagement sociétal des banques et stabilité bancaire dans les pays de la zone franc africaine », Revue Internationale du chercheur «Volume 7 : Numéro 3» pp : 1221-1247

Résumé

Conscientes des enjeux liés à la durabilité sociale et environnementale, les banques ont progressivement accru leur engagement sociétal. Cette étude examine les effets de la responsabilité des banques, vis-à-vis de la collectivité et de l'environnement, sur la stabilité bancaire. Elle porte sur un échantillon constitué des 14 pays de la zone franc africaine à partir d'un panel de données observées de 2010 à 2022. La méthodologie utilisée dans cette recherche prend en compte deux méthodes d'estimation de l'effet de l'engagement sociétal des banques sur la stabilité bancaire des pays de la zone franc africaine: la méthode de Driscoll/Ray et la méthode des moments généralisés (MMG) en système. Les résultats obtenus indiquent que, considérées isolément ou de manière combinée, les dimensions sociale et environnementale de l'engagement sociétale des banques influencent positivement et significativement la stabilité de l'ensemble du système bancaire des pays de la zone franc africaine. La même influence se confirme lorsque les dimensions individuelles de l'engagement sociétal des banques sont remplacées par un indice synthétique de leur engagement sociétal. L'étude conclut que bien que coûteux pour la banque, les investissements dans la RSE améliorent la stabilité bancaire, car ils modèrent les comportements de prise de risques des banques dans l'allocation du crédit.

Mots-clés : Banque, engagement sociétal, RSE, stabilité bancaire, zone franc africaine

Abstract

Aware of the challenges related to social and environmental sustainability, banks have progressively increased their societal commitment. This study examines the effects of banks' social and environmental responsibility on the stability of the banking system. It focuses on a sample of the 14 countries of the African Franc Zone, using data collected between 2010 and 2022. The methodology employed in this research considers two methods for estimating the effect of banks' social commitment on banking stability in the African Franc Zone countries: the Discoll/Ray method and the System Generalized Method of Moments (System GMM). The results indicate that, considered individually or in combination, the social and environmental dimensions of banks' social commitment positively and significantly influence the overall stability of the banking system in the African Franc Zone countries. The same influence is confirmed when the individual dimensions of banks' social commitment are replaced by an average index of their social commitment. The study concludes that, although costly for the bank, investments in CSR improve banking stability because they moderate banks' risk-taking behavior in credit allocation.

Keywords : Banking, social commitment, CSR, banking stability, African franc zone

Introduction

À l'échelle internationale, les pays se sont engagés, avec notamment l'adoption de l'Agenda 2030 des Nations Unies, à contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) en orientant les comportements vers une voie plus durable (Riegler, 2023). Aujourd'hui, les banques sont au cœur du débat sur la durabilité, entendue comme le principe naturel qui garantit que les opérations de production, de consommation et d'échange des générations actuelles ne réduisent pas à long terme les opportunités économiques, sociales et écologiques des générations futures (Elkington, 1997; Bruhns & al., 2020).

Aujourd'hui, on assiste à une réelle prise de conscience des banques sur les enjeux liés à la durabilité. Cette prise de conscience se justifie à juste titre car elles savent que leurs opérations génèrent sur la société et l'environnement des effets externes positifs et/ou négatifs. D'où le nombre important et croissant de banques qui s'impliquent dans la Responsabilité Sociétal des Entreprises (RSE) en adoptant des comportements responsables dans la collecte de l'épargne et le financement de l'économie (Li & al., 2022 ; Salim et al. 2023). De fait, toutes les banques semblent s'accorder sur un devoir, celui de s'engager en faveur de la durabilité en posant des actions volontaires, dans le but de répondre, sans nuire à leurs objectifs de rentabilité et de maîtrise des risques, aux problématiques sociétales actuelles (Khémiri & Alsulami, 2023).

Carlucci et al. (2018) définissent la banque socialement responsable comme une entité sociale et durable qui rend des services à la communauté et respecte les exigences actuelles de durabilité. Etant elle-même membre de la communauté, comme le soutient la théorie du capital social, et en raison de son engagement sociétal, la banque rend indirectement des services à elle-même et à l'ensemble du système bancaire auquel elle appartient. Sous cet angle, l'engagement sociétal des banques semble contribuer à la sa stabilité bancaire, dès lors que les banques décident volontairement de modérer leur prise de risques (Li et al. (2022).

La littérature empirique sur le lien entre l'engagement sociétal des banques et la stabilité bancaire demeure encore très limitée. Toutefois, une revue des travaux existants montre que l'engagement sociétal des banques influence la stabilité bancaire. Si pour certains auteurs, cette influence est positive, d'autres avancent qu'il existe une relation plutôt négative entre l'engagement sociétal des banques et la stabilité bancaire. Gaïes & Jahmane (2022) observent par exemple que la performance RSE des banques améliore la stabilité bancaire, alors que les coûts financiers des investissements en RSE peuvent réduire la rentabilité financière, et

accroître la probabilité d'une instabilité financière. Sur le plan théorique, la littérature dominante se fonde sur les théories de l'agence, des parties prenantes et du capital social pour justifier l'impact de l'engagement sociétal des banques sur la stabilité bancaire. Li et al. (2022), en se fondant sur les théories des parties prenantes et du capital social, observent que les activités RSE augmentent le capital social, établissent une culture de la banque centrée sur les parties prenantes et renforcent la confiance dans la surveillance des risques bancaires.

À la limite de nos connaissances, peu de chercheurs se sont intéressés à l'étude de l'impact de l'engagement sociétal des banques sur la stabilité bancaire dans les pays en développement, et en particulier dans les pays de la zone franc africaine (ZFA). Or, ces pays font particulièrement face à des défis socio-environnementaux majeurs. En outre, ils se caractérisent par le rôle prépondérant des banques dans le financement de l'économie, en raison du faible niveau de développement actuel des marchés financiers. Cette étude dont l'objectif est d'enrichir la littérature sur la relation entre l'engagement sociétal des banques et la stabilité bancaire, soulève la question suivante: les initiatives des banques visant à soutenir les efforts en matière de durabilité sociale et environnementale contribuent-elles à la stabilité bancaire?

La réponse à cette question permettra d'éclairer les banquiers et les autorités en charge de la régulation du marché bancaire sur les effets potentiels des initiatives en faveur de la durabilité sur le système bancaire. Précisément, cette étude fournit des preuves empiriques dans le contexte particulier des pays membres de la zone franc africaine, qui englobe les pays de la zone UEMOA (Union Monétaire Ouest Africaine) et de la CEMAC (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale). Le principal point commun des pays de cette zone monétaire africaine est qu'ils partagent un cadre monétaire commun lié au franc CFA, avec une parité fixe avec l'euro et une coopération monétaire avec la France.

Deux hypothèses guident cette réflexion, la première suggère que les actions des banques au profit de la collectivité renforcent la stabilité bancaire dans les pays de la zone franc africaine (Hypothèse 1). Quant à la deuxième, elle préconise que l'activisme environnemental des banques améliore la stabilité bancaire (Hypothèse 2). Pour vérifier ces deux hypothèses, nous privilégions deux méthodes de régressions empiriques : la méthode de Driscoll-Kraay et la Méthode des Moments Généralisés (MMG) en système. Des résultats obtenus à l'aide de ces deux approches d'estimation, l'étude conclut sur l'existence d'une relation positive et

statistiquement significative entre l'engagement sociétal des banques et la stabilité bancaire dans les pays de la zone franc africaine.

La suite de cette recherche s'organise de la manière suivante. La section 2 porte sur la revue des travaux théoriques et empiriques. La section 3 présente le cadre méthodologique de l'étude. La section 4 présente et discute les principaux résultats. Enfin, la conclusion rappelle les principaux résultats de l'étude, ses limites et les perspectives de recherche.

2. Revue de la littérature

2.1. Concept d'engagement sociétal des banques

L'engagement sociétal des entreprises renvoie, selon Bowen (1953), à la nécessité pour une entreprise de maintenir un engagement stable envers les besoins de la société en contribuant à l'amélioration du bien-être collectif, tout en maximisant son profit. Cependant, il ne s'agit pas seulement d'une responsabilité vis-à-vis des parties prenantes externes mais également à l'endroit des parties prenantes internes. D'où il importe de souligner à l'instar de Mesta-Cabrejos & al. (2023), l'existence de deux dimensions d'engagement sociétal, l'une interne à l'entreprise qui prend en compte les actions RSE en interne et, l'autre externe axée sur les actions au profit des populations et de l'écologie.

Dans la banque, l'engagement sociétal renvoie à l'intégration volontaire des exigences de durabilité dans les fonctions stratégiques et opérationnelles et en matière de gestion des relations avec les différentes parties prenantes de (Nwagwu, 2020; Riegler, 2023). Son avantage est de canaliser les efforts des banques vers des investissements socialement responsables tout en les incitant à un usage plus responsable des ressources disponibles. Il s'agit donc d'un investissement à long terme dont l'objectif est d'améliorer le capital de réputation de la banque grâce à des actions qui concourent à l'amélioration du bien-être collectif.

De manière spécifique, l'engagement sociétal favorise des comportements durables et éthiques vis-à-vis de la clientèle (Etats, entreprises et individus) et de toutes les autres parties prenantes de la banque. Dans ce sens, Li et al. (2022) soulignent que l'engagement sociétal met les banques à l'abri des médiocres performances financières, des volatilités excessives des cours des actions et de la baisse de leurs valeurs sur les marchés financiers. Aussi, dans les périodes de crise, l'engagement sociétal des banques accroît leur résilience face aux chocs.

2.2. Engagement sociétal et stabilité bancaire: les fondements théoriques

2.2.1. Théorie de l'agence, engagement sociétal et stabilité bancaire

Introduite dans la littérature managériale par Jensen & Meckling (1976), la théorie de l'agence s'impose comme le cadre théorique dominant dans les études sur la gouvernance d'entreprise. Elle se fonde sur l'existence d'une relation d'agence qui naît dans le cadre d'une gouvernance sous mandat et se traduit par le fait qu'une personne appelée « mandataire ou agent » agit au nom d'une autre personne, appelée « mandant ou principal.

Deux grandes thèses opposées se dégagent de la littérature sur la relation entre l'engagement sociétal des banques et la stabilité du système bancaire. La première est celle des actionnaires, qui se fonde sur la théorie néoclassique selon laquelle la seule responsabilité des managers est celle de la maximisation du profit (Friedman, 1970). Selon les auteurs soutenant cette thèse, l'engagement sociétal des banques pourrait nuire à la rentabilité des banques et par ricochet à la stabilité bancaire. Dans ce sens, Khémiri et Alsulami (2023); Barnea & Rubin (2010), Barnea et Rubin (2008) voient dans le coût des investissements relatifs aux initiatives sociétales des banques, un facteur de baisse de la richesse des actionnaires.

La deuxième thèse soutient que l'engagement sociétal des banques contribue à la stabilité du système bancaire, et se fonde sur l'idée selon laquelle l'augmentation des dépenses en RSE est compatible avec une maximisation de la valeur de l'entreprise (Barnea & Rubin, 2010). De ce fait, les initiatives socio-environnementales des banques affectent positivement le rendement des capitaux propres, réduit les ratios des prêts non performants et influence positivement la stabilité bancaire. De même, il semble que les initiatives et programmes d'investissement relatifs à la RSE permettent à la banque de minimiser le risque de réputation, ce qui accroît son efficacité et contribue à une plus grande stabilité du système bancaire.

2.2.2. Théorie des parties prenantes, engagement sociétal et stabilité bancaire

Selon Li & al. (2022), Branco & Rodrigues (2008), l'une des spécificités de la banque est l'étendue de ses parties prenantes. D'où la théorie des parties prenantes, initiée par Freeman (1984), occupe une place importante dans les travaux sur l'engagement sociétal des banques. En effet, la théorie des parties prenantes promeut un mode de gouvernance moderne selon lequel l'entreprise crée de la valeur à la fois pour ses parties prenantes internes qu'externes. Ce

qui s'oppose au mode de gouvernance traditionnelle dans lequel l'entreprise avait pour seul objectif la maximisation de la richesse pour ses actionnaires.

D'après la théorie des parties prenantes, les banquiers, en tant qu'agent (mandataire), ont désormais, selon Post et al. (2022), deux principales responsabilités managériales. La première est de s'assurer de la non-violation des droits éthiques des parties prenantes alors que la deuxième est de stabiliser durablement, lors des prises de décisions, les intérêts légitimes de toutes les parties prenantes (Chedrawi & Osta, 2017). Mieux, ils doivent maximiser la rentabilité des fonds propres tout en demeurant socialement responsable. L'engagement sociétal s'associe donc à la vision d'atténuation des risques favorable à la stabilité bancaire, car les investissements en RSE agissent comme une assurance lors des périodes de crises.

2.2.3. Théorie du capital social, engagement sociétal et stabilité bancaire

La théorie du capital social considère l'entreprise comme une institution sociale. La littérature sur l'engagement sociétal des entreprises souligne le rôle prépondérant de ce capital particulier, définit par Yiqiang Jin et al. (2017), comme les normes et les réseaux d'une communauté. En effet, ce capital spécifique rend des services aux entreprises ainsi qu'à l'ensemble de la collectivité car il permet de minimiser les comportements opportunistes des managers. Dans la plupart des cas, ce sont des comportements à risques très élevés qui se manifestent par la recherche de l'intérêt personnel au moyen de la tromperie, et le plus souvent par la divulgation des informations incomplètes ou dénaturées (problème d'aléa moral).

La théorie du capital social suggère donc que les managers, membres de la collectivité, agissent de façon bienveillante pour la maximisation du bien-être collectif. Dans la banque, en favorisant le respect des normes et des réseaux de la communauté dont elles sont membres, le capital social permet aux banques de modérer leurs comportements opportunistes par une prise modérée des risques. De par leur engagement sociétal et leur sentiment d'appartenance à une communauté, les banques se couvrent d'une manière responsable des risques pouvant entraîner une instabilité bancaire. Une prise modérée des risques et des stratégies efficaces de leur couverture sont donc des moyens par lesquels le capital social affecte la performance de la banque, le bien-être de toutes ses parties prenantes et la stabilité bancaire.

Globalement, en freinant les comportements opportunistes des banques, le capital social, fondement de l'engagement sociétal, peut contribuer à la stabilité du système bancaire.

2.2. Revue sélective des travaux empiriques et modèle d'analyse

2.2.1. Revue sélective des travaux empiriques

À ce jour, la littérature empirique développée autour des effets potentiels de l'engagement sociétal des banques sur la stabilité bancaire est à la fois rare et récente dans les pays développés et en développement. La revue des travaux existants montre que les banques, en tant qu'acteur de la vie économique, sont directement ou indirectement liées aux problèmes économiques, environnementaux et sociaux (Staupoulou et al., 2023). La prise de conscience sur ces problèmes et l'ambition de les atténuer amènent les banques à adopter dans leur management des pratiques bancaires durables. La plupart des travaux soutient que les dimensions sociales et environnementales du développement durable contribuent à la solidité des banques et améliorent la stabilité du système bancaire. C'est pourquoi, comme le suggèrent Lupu et al. (2022) les préoccupations sociétales doivent dorénavant être au cœur de l'évaluation de la performance des banques. Bien que toutes les banques n'aient pas aujourd'hui un fort engagement sociétal, force est de reconnaître que la banque durable est celle qui poursuit, sans préjudice de son objectif de rentabilité, un objectif de performance sociétale. À juste titre, cela constitue un défi majeur pour toutes les banques (Nwagwu, 2020, Liu et Xie, 2024).

Les travaux empiriques réalisés à ce jour convergent vers l'idée selon laquelle les pratiques bancaires durables ont un effet positif sur le capital de réputation de la banque. Dans ce sens, Igbudu & al. (2018) affirment que les pratiques bancaires durables, adoptées par les banques influencent positivement leur réputation. Cet impact positif accroît non seulement la clientèle bancaire mais est surtout favorable à une expansion des opérations de crédit et de dépôt (Climent, 2018) ; Carlucci et al., 2018), et réduit les risques de faillite et d'instabilité bancaires. L'étude de Torre Olmo et al. (2021) converge vers la même conclusion car elle montre que les pratiques bancaires durables renforcent la rentabilité et à la solidité des banques.

Il s'ensuit que la prise en compte des exigences de durabilité dans le management des banques est un moyen d'améliorer la rentabilité financière, de maîtriser les risques et de contribuer positivement à la stabilité bancaire (Carlucci et al., 2018). Ces résultats sont corroborés par Salim et al. (2023) dans leur examen de l'impact des pratiques bancaires durables, en particulier la performance environnementale et sociale, sur la stabilité du système bancaire. En effet, les résultats de cette recherche obtenus à l'aide des données de panel collectées sur un échantillon de 473 banques réparties dans 74 pays, montrent que la performance environnementale a un

effet négatif sur la stabilité bancaire, mesurée par les prêts non performants des banques. Cependant, cet impact semble non significatif pour les grandes banques, et surtout pour les banques opérant dans les pays à faible score environnemental. Quant à la performance sociale, les mêmes résultats indiquent qu'elle n'influence pas la stabilité bancaire, mais plutôt la sécurité des produits financiers qu'offrent les banques à leurs clients.

Dans l'ensemble, certains travaux s'intéressent aux effets conjoints des dimensions sociale et environnementale sur la stabilité bancaire tandis que d'autres font le choix d'étudier séparément les effets de chacune de ces dimensions sur la stabilité bancaire. Par exemple, Djalilov et Hartwell (2021) étudient les effets conjoints de la durabilité sociale et environnementale sur la stabilité bancaire. A partir d'un échantillon de 319 banques commerciales de 21 pays sur la période allant de 2002 à 2014, ils observent que l'engagement des banques dans les initiatives relatives à la RSE a un effet positif sur la stabilité bancaire. Cependant, cet effet n'est positif que sur les banques performantes dès le départ, et pourrait même se révéler déstabilisant pour les banques les moins performantes financièrement. Dans la même veine, Li et al. (2022) ont examiné l'effet conjoint des activités environnementales et sociales sur la stabilité bancaire mondiale en contexte de Covid-19. A partir d'un échantillon de 244 banques commerciales réparties dans 52 pays sur la période 2002 à 2020, les auteurs fournissent les preuves selon lesquelles pendant la crise sanitaire de la Covid-19, les banques investies dans la RSE se sont révélées plus stables, c'est-à-dire moins exposées aux risques de crédit et de liquidité.

D'autres auteurs observent que la durabilité environnementale et sociale augmente le capital social d'une banque et favorisent l'émergence d'une culture centrée sur les parties prenantes. Cette culture renforce la confiance sociale et celle des investisseurs dans la surveillance des risques bancaires. Dans le même sens, Saidane et Abdallah (2020) ont analysé le lien entre la durabilité et la stabilité bancaire dans 61 banques européennes sur la période 2005-2017. Après avoir testé cette relation à l'aide d'un modèle de panel vectoriel autorégressif en recourant à la méthode des moments généralisés (MMG) et le test de causalité de Granger, les résultats indiquent que les dimensions sociale et environnementale ont un impact positif et significatif sur la stabilité du système bancaire. Par ailleurs, ces résultats valident l'existence d'une causalité bidirectionnelle entre la durabilité sociale et environnementale et la stabilité du système bancaire. Ce qui suggère qu'un système bancaire stable est aussi un facteur de durabilité environnementale. Autrement dit, l'engagement sociétal des banques en favorisant la stabilité bancaire permet aux banques de mener dans la durée des actions au profit de la société

et de l'écologie. L'engagement sociétal des banques est donc à la fois un facteur de durabilité sociale et environnementale, mais aussi de stabilité bancaire.

Chiaromonte et al. (2021) se sont intéressés aux effets conjoints et séparés des dimensions sociale et environnementale de la durabilité sur la stabilité du système bancaire à partir des données d'un échantillon de 21 pays européens sur la période 2005-2017. De cette étude, ils concluent que les actions en faveur de la durabilité sociale et environnementale réduisent la fragilité des banques pendant les périodes de crise. Ces résultats rejoignent ceux de Li et al. (2022) qui montrent que les efforts en matière de protection de l'environnement contribuent à la stabilité bancaire. Cela signifie que les pratiques bancaires durables réduisent les fragilités des banques en période de détresse financière. C'est pourquoi les auteurs soutiennent que l'effet stabilisateur est d'autant plus important lorsque l'engagement sociétal des banques est élevé.

Certaines études se sont focalisées sur l'examen de l'effet individuel de l'une des dimensions de la durabilité sur la stabilité. C'est le cas de Malik et al. (2022) qui évaluent la manière dont la durabilité sociale pouvait accroître l'inclusion financière tout en contribuant à la stabilité financière dans les pays asiatiques. En prenant pour cadre théorique, la théorie des parties prenantes, les auteurs, à l'aide de la méthode des moments généralisés (MMG), ont vérifié le lien existant entre la durabilité sociale, l'inclusion financière et la stabilité financière. Les résultats obtenus montrent l'existence d'une relation positive entre la durabilité sociale et la stabilité financière. L'inclusion financière joue le rôle de médiateur partiel entre la durabilité sociale et le développement durable. Les auteurs concluent qu'une durabilité sociale accrue augmente l'inclusion financière et renforce durablement la stabilité financière.

Ainsi, la durabilité sociale et l'inclusion financière sont des déterminants de la stabilité financière. En s'intéressant également à l'effet individuel de la durabilité environnementale, Malik et al. (2022) concluent que la durabilité environnementale contribue à la stabilité financière dans la mesure où elle réduit les risques bancaires et augmente l'inclusion financière. Ainsi, l'amélioration de l'inclusion et de la stabilité financière est plausible lorsque leur effet potentiel sur la durabilité est à la fois effectif et positif. Et l'effectivité de cet effet n'est envisageable que lorsque les banques accroissent leurs investissements en faveur de la protection de l'environnement tout en poursuivant leur objectif de rentabilité.

Dans l'ensemble, la plupart des travaux sur l'engagement sociétal des banques s'intéressent à l'effet potentiel des dimensions sociale, environnementale et de gouvernance, sur la stabilité

bancaire. C'est le cas de l'étude de Lupu et al. (2022) qui analyse comment les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance influencent la stabilité du système bancaire. La méthodologie utilisée par les auteurs permet d'observer l'existence et la validité de la relation entre l'activisme environnemental des banques et la stabilité du système bancaire. Pris dans leur ensemble, ces résultats suggèrent qu'un fort engagement sociétal des banques contribue à une prise modérée des risques et met le système bancaire à l'abri des crises systémiques.

Les recherches récentes sur l'analyse de l'impact de l'engagement sociétal des banques sur la stabilité bancaire se sont concentrées sur des modèles multidimensionnels avec pour principales dimensions: durabilité environnementale, la durabilité sociale et la gouvernance (Riegler, 2023) par les banques. Cependant, le modèle d'analyse adopté dans cette recherche et qui résulte de la revue de la littérature théorique et empirique est un modèle bidimensionnel car il exclut expressément la dimension gouvernance et se limite à l'analyse des seuls effets sur la stabilité bancaire des dimensions sociale et environnementale de la RSE.

2.2.2. Modèle conceptuel et hypothèses

La figure 1 ci-dessous présente le modèle conceptuel de l'étude et décrit les relations entre les principales variables exogènes et endogènes.

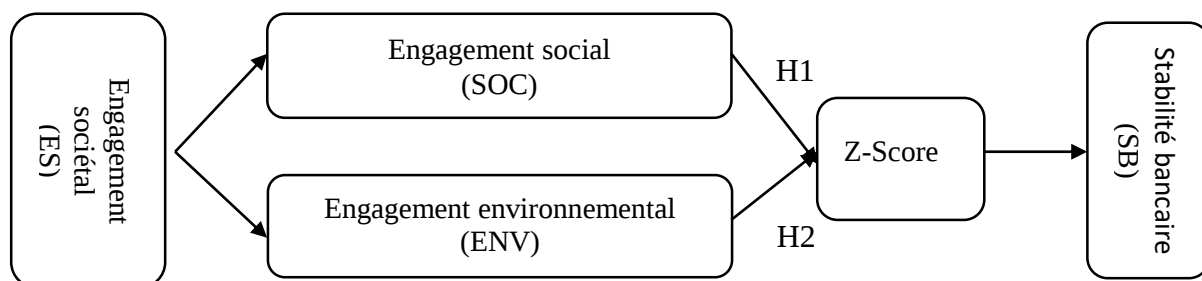


Figure 1: Présentation du modèle d'analyse. Source: Auteur

Les deux hypothèses de cette recherche sont: les actions des banques au profit de la collectivité renforcent la stabilité bancaire (Hypothèse 1) ; et l'activisme environnemental des banques améliore la stabilité bancaire dans les pays de la zone franc africaine (Hypothèse 2). Notre analyse empirique nous permettra de vérifier ces deux hypothèses dans le contexte particulier des secteurs bancaires des pays de la zone franc africaine (ZFA).

3. Echantillon et méthode

3.1. Sources de données et échantillon

Collectées sur la période 2010-2022, les données sur l'engagement sociétal sont extraites des rapports annuels des banques. Les données sur la stabilité bancaire proviennent de la base de données de la Global Financial Development (GFD) de la Banque Mondiale. Celles des variables de contrôle propres à la banque sont extraites des rapports des commissions bancaires et du World Development Indicators (WDI). Notre échantillon est constitué des pays de la zone franc africaine dont la CEMAC (Cameroun, République Centrafricaine, Congo, Gabon, Guinée-Equatoriale, Tchad), et l'UEMOA (Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Biseau, Mali, Niger, Sénégal, Togo). Pour chaque secteur bancaire, nous considérons les informations divulguées sur la RSE par les banques d'importance systémique dominante.

3.2. Variables du modèle

3.2.1. Variable dépendante: le Z-Score

Partant des travaux récents sur l'engagement sociétal et la stabilité bancaire (Khémiri et Alsulami, 2023; Li et al., 2022; Malik et al., 2022; Salim et al., 2023; Chiaramonte et al., 2021), la stabilité bancaire est mesurée par Z-score qui mesure la probabilité de défaut des banques (Khémiri & Alsulami (2023)). Certaines recherches privilégient le Taux des Prêts Non Performants comme mesure de la stabilité bancaire, le Z-score est cependant l'indicateur de mesure le plus courant et le plus fiable de la stabilité bancaire. Il se calcule comme suit:

$$Z - Score_{i,t} = \frac{ROA_{i,t} + EQTA_{i,t}}{\sigma(ROA_{c,t})} \quad (1)$$

Dans l'équation (1), le ROA représente le rendement des actifs, EQTA mesure le ratio des capitaux propres sur les actifs, $\sigma(ROA_{c,t})$ l'écart-type du ROA. Plus le Z-Score est élevé plus le risque de défaillance et d'instabilité de l'ensemble du système bancaire est faible.

3.2.2. Variable explicative: indice de divulgation de l'engagement sociétal

Shukla & al. (2021) identifient diverses approches de mesure de l'engagement sociétal dont les mesures basées sur la divulgation. A la suite de Khémiri & Alsulami (2023), Chiaramonte & al. (2021), dans cette étude, l'engagement sociétal des banques est appréhendé à l'aide d'un indice de divulgation de l'engagement sociétal des banques. L'engagement environnemental est une mesure synthétique de trois éléments (utilisation responsable des ressources, émissions

de carbone et respect des critères environnementaux dans les activités de financement). De même, l'engagement social est un indice synthétique de quatre éléments (amélioration des conditions d'emploi et de travail, respect des droits humains, soutien à la communauté et satisfaction client). Chaque dimension est une variable fictive qui prend la note de 1, si l'information est divulguée dans les rapports annuels et les sites web des banques et la note de 0 dans le cas contraire. Chaque indice de divulgation se calcule comme suit:

$$ES_i = \frac{\sum_{t=1}^n \delta_i}{n} \quad (2)$$

Où ES est l'engagement sociétal (l'indice de divulgation de l'engagement sociétal) de la banque i, banque d'importance systémique dominante, n est le nombre d'éléments attendus i, et δ_i , une variable fictive qui prend la valeur 1 si l'élément est divulgué et 0 sinon.

3.2.3. Variables de contrôle

Pour analyser l'impact de l'engagement sociétal sur la stabilité bancaire, nous contrôlons les effets de certains indicateurs bancaires et macroéconomiques sur la stabilité bancaire. Il s'agit de la capitalisation, mesurée par le ratio des fonds propres sur le total des actifs ; le ratio de liquidité qui mesure la capacité de la banque à honorer ses engagements à court et moyen terme sans compromettre ses activités ; le ratio de concentration, mesurée par l'indice d'Herfindhal-Hirschman, le développement financier, mesuré par les crédits à l'économie en pourcentage du PIB ; l'inflation, mesurée par le taux de croissance de l'indice général des prix et le Produit Intérieur Brut (PIB), mesuré par le taux de croissance du PIB.

3.3. Modèle empirique

Pour vérifier les effets de l'engagement sociétal des banques sur la stabilité bancaire, nous recourons à un modèle de panel qui prend en compte les dimensions individuelles et temporelles des variables endogènes et exogènes. La spécification de ce modèle est le suivant :

$$Z - SCORE_{it} = \beta_0 + \beta_1 SOC_{it} + \beta_2 ENV_{it} + \beta_3 DF_{it} + \beta_4 CAPI_{it} + \beta_5 LIQ_{it} + \beta_6 IHH_{it} + \beta_7 PIB_{it} + \beta_8 INFL_{it} + \varepsilon_{it} \quad (3)$$

Où Z-Score est la mesure de la stabilité bancaire, SOC, ENV et ES représentent respectivement les indices de divulgation de l'engagement social, environnementale et sociétal. DF est le développement financier, CAPI, la capitalisation de la banque et LIQ, la liquidité bancaire. IHH

représente le ratio de concentration du marché bancaire, PIB est le taux de croissance du Produit Intérieur Brut et INFL, le taux d'inflation. β est le coefficient des variables. i et t sont respectivement les dimensions transversale et temporelle, et ε renvoie au terme d'erreur.

Pour vérifier le caractère dynamique de notre modèle, la variable décalée du Z-Score est incluse dans le modèle comme une variable explicative. Le modèle à estimer devient :

$$Z - SCORE_{it} = \beta_0 + \beta_1 Z - Score_{it-1} + \beta_2 SOC_{it} + \beta_3 ENV_{it} + \beta_4 DF_{it} + \beta_5 CAPI_{it} + \beta_6 LIQ_{it} + \beta_7 IHH_{it} + \beta_8 PIB_{it} + \beta_9 INFL_{it} + \varepsilon_{it} \quad (4)$$

Avec $Z - Score_{it-1}$, la valeur retardée du Z-Score.

3.4. Techniques d'estimation

Deux techniques d'estimation sont utilisées : la méthode de Driscoll-Kraay et la méthode des moments généralisés (MMG) en système (Arellano et Bond, 1991). La méthode de Driscoll-Kraay est particulièrement retenue comparativement à d'autres techniques d'estimation afin de tenir compte des éventuelles violations des hypothèses classiques d'indépendance des erreurs dans les données de panel, notamment l'hétéroscédasticité, l'autocorrélation temporelle et la dépendance transversale. Globalement, cette méthode est pertinente dans le contexte particulier du secteur bancaire, où les banques, quel que soit leur taille ou leur positionnement sur le marché, peuvent être exposées à des chocs macroéconomiques et réglementaires communs susceptibles de générer une corrélation entre les erreurs des différentes banques.

La Méthode des Moments Généralisés (MMG) en système, quant à elle, a été retenue en raison du caractère potentiellement dynamique de la stabilité bancaire et du risque d'endogénéité susceptible d'exister entre l'engagement sociétal des banques de la zone franc africaine et la stabilité bancaire. En effet, la stabilité d'une banque à une période donnée peut dépendre de son niveau de stabilité antérieur, tandis que la relation entre engagement sociétal des banques et la stabilité bancaire peut être affectée par une causalité inverse. L'avantage de la méthode des moments généralisés (MMG) est de prendre en compte les éventuels problèmes en exploitant des variables instrumentales internes, notamment les valeurs retardées des variables potentiellement endogènes du modèle empirique.

4. Résultats empiriques et discussions

4.1. Statistiques descriptives

Le tableau 1 présente les statistiques descriptives sur les variables.

Tableau 1: Statistiques descriptives

Variables	Observations	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum
Z-Score	182	0,7449	0,4539	-1,0281	1,7435
ENV	182	0,5311	0,3248	0	1
SOC	182	0,5700	0,3190	0	1
DF	182	0,6860	0,1763	0,3891	1,6576
CAP1	182	0,1127	0,1130	0,0384	1,4702
LIQ	182	0,8610	0,2257	0,3872	1,8325
IHH	182	0,1713	0,0877	0,0621	0,4384
PIB	182	3,3789	4,9485	-36,391	13,501
INFL	182	2,2126	2,5715	-3,2333	14,898

Source: Auteur

Elles nous permettent d'observer que l'engagement social (SOC) et l'engagement environnemental (ENV) ont des scores moyens respectivement de 0,570 et 0,531. Les banques satisfont en moyenne 57% des critères sociaux et 53,1% des critères environnementaux retenus dans la construction des deux indices. La comparaison des scores moyens des deux indices révèle que l'engagement social (0,570) est légèrement supérieur à l'engagement environnemental (0,531). Cette différence suggère que les banques de notre échantillon accordent, en moyenne, une importance légèrement plus élevée aux pratiques sociales qu'aux pratiques environnementales. Toutefois, l'écart entre ces deux dimensions d'engagement sociétal demeure relativement faible, ce qui indique des niveaux d'engagement globalement proches. S'agissant du Z-Score, sa valeur moyenne se situe à 0,744, avec un minimum de -1,028 et un maximum de 1,743. Cette dispersion traduit une hétérogénéité du niveau de la stabilité bancaire entre les banques. La valeur moyenne positive du Z-Score indique un niveau de stabilité relativement favorable, mais l'existence d'une valeur minimale négative (-1,028) révèle que certaines banques présentent une situation de vulnérabilité financière plus importante et sont davantage exposées au risque d'insolvabilité.

4.2. Matrice de corrélation et test de VIF

En vue de détecter l'éventualité d'un problème de multicollinéarité, un test de corrélation a été effectué afin de comprendre la nature de la relation entre le Z-Score, les variables indépendantes

(ENV et SOC) et de contrôle (DF, CAPI, LIQ, IHH, PIB, INF). Le tableau 2 présente la matrice de corrélation des variables et le test du Facteur d'Influence de la Variance (VIF).

Tableau 2: Matrice de corrélation des variables et test de VIF

Variables	Z-Score	ENV	SOC	DF	CAPI	LIQ	IHH	PIB	INFL	VIF
Z-Score	1,000									
ENV	-0,159	1,000								1,49
SOC	-0,179	0,452	1,000							1,52
DF	-0,680	0,378	0,265	1,000						2,10
CAPI	0,006	-0,037	0,090	0,276	1,000					1,66
LIQ	0,237	-0,055	0,218	-0,082	0,436	1,000				1,54
IHH	0,441	-0,157	-0,348	-0,490	0,039	-0,108	1,000			1,45
PIB	-0,443	0,1405	0,223	0,390	0,024	-0,087	-0,372	1,00		1,33
INFL	-0,020	0,001	-0,000	-0,071	0,149	0,104	0,2212	-0,18	1,000	1,11

Source: Auteur

Les résultats de la matrice de corrélation montrent que les coefficients oscillent entre -0,680 et 0,452. Dans l'ensemble, aucune corrélation entre les variables ne dépasse le seuil critique de 0,7 habituellement admis dans la littérature économétrique. Cette absence de forte corrélation linéaire bilatérale est confirmée par le test de VIF dont les valeurs faibles écartent tout risque de multicollinéarité. De ce point de vue, le modèle ne présente aucun problème de multicollinéarité. Il est globalement robuste et se prête à l'estimation.

4.3. Analyse et discussion des résultats

Le tableau 3 présente les résultats du modèle de régression de l'impact de l'engagement sociétal des banques sur la stabilité bancaire dans les pays de la zone franc africaine. D'une part, nous vérifions l'effet de chacune des deux dimensions de l'engagement sociétal des banques (engagement social et engagement environnement) sur la stabilité bancaire (modèles 1 et 2). D'autre part, nous vérifions l'effet combiné de ces deux dimensions sur la stabilité bancaire (modèle 3) par les deux méthodes d'estimation : (Driscoll/Kraay et MMG).

Tableau 3: Résultats des estimations du modèle empirique

Variables	Driscoll/Kraay			MMG		
	1	2	3	4	5	6

Z-Score (-1)				0,389*** (0,0776)	0,382*** (0,0774)	0,383*** (0,0776)
ENV	0,383*** (0,0780)		0,403*** (0,0961)	0,019 (0,1195)		0,013 (0,1240)
SOC		0,168 *** (0,1728)	0,208** (0,1920)		0,353** (0,1483)	0,340** (0,1483)
DF	-0,997*** (0,2451)	-0,704 *** (0,2569)	-0,869*** (0,2354)	-0,741*** (0,2598)	-0,736*** (0,2584)	-0,741*** (0,2711)
CAPI	0,173 (0,2327)	-0,008 (0,2097)	0,025 (0,1997)	0,182 (0,2292)	0,414* (0,2443)	0,415* (0,2461)
LIQ	0,334** (0,1153)	0,360** (0,1237)	0,276** (0,1188)	0,296* (0,1546)	0,297** (0,1443)	0,326*** (0,1127)
IHH	1,886** (0,7321)	2,389** (0,7912)	2,108** (0,8117)	1,897*** (0,6074)	1,909*** (0,6110)	1,913*** (0,6136)
PIB	-0,011*** (0,0017)	-0,012 *** (0,0018)	-0,012*** (0,0017)	-0,005 (0,0042)	-0,006 (0,0042)	-0,006 (0,0042)
INFL	-0,029*** (0,0086)	-0,029 *** (0,0092)	-0,031*** (0,0089)	-0,016** (0,0068)	-0,017** (0,0068)	-0,017** (0,0068)
Constante	1,345*** (0,3149)	1,338 *** (0,3344)	1,240*** (0,3142)	0,531** (0,2617)	0,528* (0,2800)	0,526* (0,2811)
F-Stat/Wald Test	332,52	320,27	218,03	97,18	97,35	96,67
R ²	0,4088	0,4168	0,4200			
Test AR(1) (pvalue)				0,0048	0,0051	0,0050
Test AR (2) (pvalue)				0,4748	0,4792	0,4778
Test Sargan (pvalue)				0,0780	0,0869	0,0779
Test Hansen				0,3567	0,3401	0,3209
Nombre d'instruments				10	11	10
Observations	182	182	182	168	168	168
Nombre de pays	14	14	14	14	14	14

Note : Les valeurs entre parenthèses représentent l'écart-type. * indique une significativité au niveau de confiance de 10%, ** indique une significativité au niveau de confiance de 5%, *** indique une significativité au niveau de confiance de 1%.

Source: Auteur

D'après les résultats du tableau 3 ci-dessus les tests de spécification confirment la validité globale de l'estimation MMG (Modèles 4, 5 et 6). Le test d'autocorrélation d'Arellano-Bond révèle la présence d'une autocorrélation d'ordre 1, mais conclut à l'absence d'autocorrélation d'ordre 2, validant ainsi la structure dynamique du modèle. Aussi, la qualité des instruments est confirmée par les tests de suridentification de Sargan et de Hansen dont les p-values, au seuil de 5%, rejettent toute possibilité de corrélation entre les instruments et les résidus. Le risque de prolifération est également écarté puisque le nombre d'instruments reste inférieur au nombre de groupes (pays), conformément aux recommandations de Roodman (2009). Dans l'ensemble, il s'ensuit que les coefficients estimés sont robustes et peuvent être interprétés.

Considérés isolément ou de manière combinée, l'engagement social et environnemental des banques, ont un impact positif et significatif sur le Z-Score (Modèles 1, 2, 3, 5). Ce résultat suggère que les politiques de responsabilité sociétale des banques améliorent la sécurité globale du système bancaire. Ces politiques incitent les banques à adopter des comportements moins opportunistes et à fonder leur stratégie sur une prise de risques moins excessive et agressive. Le gain de stabilité observé peut s'expliquer par deux mécanismes complémentaires. D'une part, l'intégration des critères environnementaux et sociaux dans les fonctions stratégiques et opérationnelles de la banque réduit la volatilité des rendements financiers en écartant les actifs les plus risqués. D'autre part, elle renforce le capital de réputation de la banque grâce à une meilleure confiance des marchés. L'engagement sociétal agit donc comme un mécanisme d'auto-assurance qui éloigne la banque du seuil d'insolvabilité.

Ces résultats sont pleinement conformes aux recherches antérieures dont les résultats indiquent l'effet positif et significatif des pratiques sociales et environnementales des banques sur la stabilité bancaire. Ils corroborent notamment les conclusions de Chiaramonte & al. (2021), qui soutiennent que l'engagement sociétal des banques en s'intégrant dans la vision d'atténuation des risques bancaire renforce la stabilité du système bancaire. Dans la même veine, Djaliloy et Hartwell (2021) concluent qu'un engagement sociétal affirmé favorise l'émergence des comportements responsables en faveur de la durabilité et de la stabilité bancaire. De même, Khémiri & Alsulami (2023) observent que lorsque les banques s'impliquent pleinement dans les activités RSE, elles acquièrent un niveau de réputation appréciable qui leur permet d'attirer et de fidéliser durablement les clients, les actionnaires et les talents. Cette réputation renforce la confiance des parties prenantes et réduit les risques de faillite bancaires pouvant entraîner une instabilité du système bancaire.

Ces résultats confirment les deux hypothèses de notre travail, selon lesquelles les actions en faveur du social et l'activisme environnemental des banques renforcent la stabilité bancaire dans les pays en développement de la zone franc africaine.

Les mêmes résultats indiquent que le Z-Score décalé d'une période exerce un effet positif et significatif sur la stabilité bancaire, ce qui suggère que la stabilité bancaire actuelle dépend fortement de celle de la période précédente. En d'autres termes, des valeurs élevées du Z-Score l'année antérieure annoncent une solvabilité accrue des banques et une stabilité renforcée du

système bancaire pour l'année suivante. Ce caractère positif et significatif du Z-Score retardé justifie sur le plan méthodologique le recours aux estimateurs des moments généralisés.

S'agissant des variables de contrôle, les résultats montrent que le développement financier est négativement associé à la stabilité bancaire (Modèles 1, 2, 3, 4, 5 et 6). Ce constat corrobore la thèse d'Arcand et al., 2015) selon laquelle une expansion rapide et non maîtrisée du secteur financier peut paradoxalement fragiliser le système bancaire. Ce qui voudrait dire qu'une hausse rapide du volume des crédits à l'économie s'accompagne souvent d'un relâchement des critères d'octroi et d'une accumulation des actifs risqués. De plus dans un contexte où les capacités de supervision réglementaire sont en développement, l'intensification des activités bancaires peut exacerber l'asymétrie d'information, et pousser par la suite les banques vers une prise de risques excessive, pouvant entraîner une instabilité bancaire.

La capitalisation des banques a un effet positif et significatif sur la stabilité bancaire (Modèles 5 et 6). Cette association positive et significative indique qu'une meilleure capitalisation et le respect strict des contraintes sur les fonds propres renforcent la sécurité du système bancaire dans les pays de la zone franc. Le capital bancaire constitue, de ce point de vue, une ressource qui absorbe les risques (Berger & Bouwman, 2009) et contribue à la stabilité bancaire. Il s'ensuit que les banques les mieux capitalisées et qui se conforment aux exigences réglementaires sur les fonds propres sont plus aptes à renforcer leur solidité financière et à soutenir les efforts en vue d'un système bancaire stable (Huu Vu & Thanh Ngo, 2023).

La variable liquidité est positivement et significativement associée à la stabilité bancaire (Modèles 1, 2, 3, 4, 5 et 6). Si le risque de liquidité menace en permanence la stabilité, la détention d'actifs liquides constitue un déterminant majeur de la résilience des institutions bancaires. En effet, le rôle de premier plan de la banque est de fournir des liquidités. Lorsqu'elle ne peut plus assumer efficacement ce rôle, elle menace sa solidité ainsi que la stabilité de l'ensemble du système bancaire. Il est cependant important de relever que la surliquidité bancaire génère des coûts d'exploitation qui réduisent la rentabilité et la solidité des banques. Ces deux effets combinés accroissent le risque d'instabilité du système bancaire. En théorie, l'abondance de liquidité agit comme un cousin de sécurité qui protège les banques contre les chocs de refinancement et le risque de retraits massifs des dépôts par ses clients.

La concentration bancaire a une influence positive et significative sur le Z-Score (Modèles 1, 2, 3, 4, 5 et 6). Les estimations du modèle indiquent que les marchés bancaires concentrés

renforcent la stabilité bancaire. Ce résultat apporte un soutien empirique à l'hypothèse d'Allen et Gale (2004) selon laquelle, un marché bancaire fortement concentré favorise l'émergence de banques de taille importante bénéficiant d'un pouvoir de marché important. Cette hypothèse s'applique parfaitement au secteur bancaire des pays de la zone franc africaine dominé par des banques d'importance systémique, et secteurs dans lesquels les marchés bancaires ont des niveaux concentration suffisamment élevés (Mvono Essono, 2025). Globalement, dans des marchés fortement concentrés, les banques, en prenant moins de risques, réduisent leur probabilité de faillite et éloignent la perspective d'une probable instabilité bancaire.

La variable taux de croissance du PIB est négativement associé à la stabilité bancaire (Modèles 1, 2 et 3). Bien que contre-intuitif au premier abord, ce résultat corrobore le comportement procyclique du système financier (Borio et al., 2001). En effet, une hausse du PIB qui s'observe lors des phases d'expansion économique peut favoriser une prise excessive de risques en raison de l'assouplissement des conditions d'octroi des crédits poussant les banques à allouer des ressources au profit des emprunteurs moins solvables et dans les projets peu rentables. Ce sont donc ces raisons qui semblent expliquer la relation négative et statistiquement significative entre le taux de croissance du PIB et la stabilité de l'ensemble du système bancaire.

Comme le taux de croissance du PIB, la variable inflation a un effet négatif et statistiquement significatif sur la stabilité bancaire (modèle 1, 2, 3, 4, 5 et 6). Ce constat est conforme aux développements théoriques qui soutiennent qu'une hausse généralisée des prix détériore l'environnement macroéconomique des banques (Boyd et al., 2001). En effet, une hausse de l'indice généralisé des prix érode en général le pouvoir d'achat des clients et fragilise leur capacité à rembourser les prêts. Ce qui augmente le taux des prêts non performants et une baisse de la rentabilité des banques pouvant menacer la stabilité bancaire.

4.4. Vérification de la robustesse

Pour vérifier la robustesse des résultats, nous calculons un score moyen d'engagement sociétal (ES) qui est une moyenne arithmétique de l'engagement social et environnemental des banques. Ce score est calculé pour la zone franc africaine, et les deux unions monétaires (CEMAC et UEMOA) qui la composent. Les résultats sont présentés dans le tableau 4 suivant:

Tableau 4: Résultats du modèle empirique : CEMAC, UEMOA et ZFA

Variables	CEMAC	UEMOA	ZFA
-----------	-------	-------	-----

	Drisc/Kraay	MMG	Drisc/Kraay	MMG	Drisc/Kraay	MMG
Z-Score (-1)		0,641*** (0,2821)		0,305*** (0,1016)		0,388*** (0,0776)
ES	0,517*** (0,1445)	0,554*** (0,0701)	0,236* (0,1238)	0,111** (0,0500)	0,616*** (0,1594)	0,112** (0,0506)
DF	-1,342*** (0,2792)	-0,269*** (0,0597)	0,630 (0,4866)	-0,084 (0,2490)	-0,758** (0,2578)	-0,730*** (0,2525)
CAPI	0,316 (0,4464)	0,270*** (0,0630)	0,908** (0,3646)	-0,402 (0,2525)	-0,061 (0,2132)	-0,070 (0,2328)
LIQ	0,888** (0,2609)	0,342*** (0,3577)	0,545*** (0,1306)	0,3076** (0,1222)	0,268** (0,1126)	0,329*** (0,5411)
IHH	1,525* (0,6046)	0,305*** (0,2311)	0,273 (0,1150)	2,146** (0,9872)	2,300** (0,8590)	1,908*** (0,6103)
PIB	-0,006** (0,0019)	-0,009*** (0,0011)	-0,008 (0,0077)	-0,007 (0,0103)	-0,013*** (0,0015)	-0,006 (0,0042)
INFL	-0,007 (0,0049)	-0,003 (0,0050)	-0,041*** (0,0060)	-0,032*** (0,0103)	-0,031*** (0,0093)	-0,016** (0,0068)
Constante	1,641*** (0,4465)	0,276 (0,3284)	-0,392 (0,5192)	-0,392 (0,6838)	1,210*** (0,3294)	0,522** (0,2720)
Observations	78	72	104	88	182	168
Nombre de pays	6	6	8	8	14	14
F-Stat	118,64***	102,01***	104,86***	43,77***	203,83***	97,33***
R ²	0.7733		0,2239		0,4145	
Test AR(1) (pvalue)		0,0749		0,0173		0,0275
Test AR (2) (pvalue)		0,4126		0,4445		0,4795
Test Sargan (pvalue)		0,6703		0,5040		0,6023
Test Hassen (p-value)		0,2105		0,3016		0,3403
Nombre instruments		6		7		12

Note : Les valeurs entre parenthèses représentent l'écart-type. * indique une significativité au niveau de confiance de 10%, ** indique une significativité au niveau de confiance de 5%, *** indique une significativité au niveau de confiance de 1%.

Source: Auteur

Les résultats du tableau 4 indiquent que l'indice synthétique de l'engagement sociétal (ES) influence positivement et significativement la stabilité bancaire dans les pays de la zone franc et dans les deux sous-zones monétaires. Trois raisons semblent justifiés ces résultats dont les signes, contrairement aux coefficients, demeurent les mêmes d'une zone à une autre. Premièrement, le paysage bancaire des pays membres de ces unions monétaires est quasiment composé des mêmes banques dont les politiques et les pratiques RSE ne varient pas d'une région d'implantation à une autre, et d'un pays à un autre. Deuxièmement, la prise de conscience progressive des banques sur la nécessité de soutenir les efforts en matière de durabilité sociale et environnementale. C'est le cas aujourd'hui à l'échelle internationale où

l'engagement sociétal change la nature des banques qui deviennent progressivement des banques durables car elles rendent des services à la collectivité et s'investissent dans les initiatives en faveur de la protection de l'environnement. Troisièmement, certains pays ont adopté des cadres réglementaires qui obligent toutes les entreprises dont les banques à promouvoir des pratiques RSE qui concourent au bien-être de la collectivité et à l'atténuation des risques environnementaux qui menacent la sécurité des banques.

Conclusion

Au moment où les banques s'investissent véritablement dans la RSE par l'adoption des comportements responsables vis-à-vis de la collectivité et de l'écologie, cette étude avait pour ambition de vérifier, dans le contexte des pays de la zone franc africaine, les effets potentiels de l'engagement sociétal, mesuré par l'indice de divulgation de l'engagement sociétal des banques, sur la stabilité bancaire, mesurée par le Z-Score. Membre à part entière de la société, la banque est appelée à agir en faveur de la durabilité en améliorant ses pratiques en faveur de la durabilité sociale et environnementale. Acteur clé du système bancaire, elle doit non seulement veiller à sa solidité financière mais aussi à la stabilité de l'ensemble du système bancaire. Dorénavant, elle doit concilier l'objectif de durabilité sociétale avec celui de stabilité bancaire. D'où l'importance de réaliser cette recherche dans les pays de la zone franc africaine, zone dans laquelle les banques, en raison du faible développement des marchés financiers, jouent le rôle de premier plan dans le financement de l'économie.

La méthodologie adoptée dans cette recherche nous a permis d'apprécier les effets potentiels de l'engagement sociétal des banques sur la stabilité bancaire. Les résultats indiquent que considérés individuellement ou de manière combinée, l'engagement social et l'activisme environnemental des banques affectent positivement et significativement la stabilité bancaire dans les pays de la zone franc africaine. Ces résultats se confirment lorsque les dimensions sociale et environnementale de la RSE sont mesurées par un indice synthétique de l'engagement sociétal. Ils suggèrent que les actions des banques en faveur de la durabilité sociale et environnementale sont positivement associées à la stabilité bancaire dans les pays de la zone franc africaine. Ces résultats confirment nos deux hypothèses (H1 et H2) et débouchent sur la conclusion selon laquelle les actions sociales des banques en faveur de la collectivité et les initiatives favorables à la protection de l'environnement modèrent les comportements de prise de risques des banques et contribuent à la stabilité de l'ensemble du système bancaire.

Toutefois, l'engagement sociétal des banques ne peut et ne doit se renforcer au détriment des exigences réglementaires prudentielles qui canalisent les comportements des banques vers une solidité financière plus accrue et vers une stabilité bancaire plus renforcée. Sur ce plan, l'efficacité dans la supervision prudentielle des banques est de mise afin d'éviter les comportements opportunistes dans les pratiques sociales et environnementales des banques.

Dans le prolongement de cette recherche, et en vue de renforcer la robustesse de nos résultats, nous nous employons à intégrer la dimension gouvernance, explicitement exclue dans cette recherche, dans le modèle d'analyse afin de vérifier ses effets potentiels sur la stabilité bancaire. Aussi, bien qu'utile, le Z-Score ne capte pas parfaitement toutes les dimensions de la stabilité bancaire, c'est pourquoi, à l'instar de Salim et al. (2023), nous envisageons mesurer la stabilité bancaire par le taux des prêts non performant des banques. Aussi, comme cette étude exclut certaines variables de contrôle propres à la banque telles que le rendement des fonds propres, le rendement des actifs, le taux d'intérêt créditeur etc., ces variables seront introduites dans le modèle empirique afin de contrôler également leurs effets sur la stabilité bancaire.

Aussi, dans l'analyse de l'impact de l'engagement sociétal sur la stabilité bancaire, à l'instar de Saidane et Abdallah (2020) qui ont étudié la causalité inverse entre ces deux variables, nous envisageons explorer cette causalité afin d'apprécier les effets d'un système bancaire stable sur les dimensions sociale, environnementale et gouvernance de la RSE. Il importe également de reconnaître que l'indice de divulgation de l'engagement sociétal retenu ici n'est pas une mesure parfaite de l'engagement sociétal réel des banques. En effet, une banque qui divulgue beaucoup d'informations n'est pas nécessairement une banque qui possède le niveau réel d'engagement le plus élevé. C'est pourquoi, dans le prolongement de cette étude, nous mesurerons l'engagement sociétal réel des banques à partir des données officielles disponibles sur leurs investissements réels dans la RSE.

BIBLIOGRAPHIE

- Allen, F., & Gale, D. (2004). Financial intermediaries and markets. *Econometrica*, 72(4), 1023–1061. <https://doi.org/10.1111/j.1468-0262.2004.00525.x>
- Arcand, J.-L., Berkes, E., & Panizza, U. (2015). Too much finance? *Journal of Economic Growth*, 20(2), 105–148. <https://doi.org/10.1007/s10887-015-9115-2>
- Arellano, M., and Bond, S. (1991). Some tests of specification for Panel Data: Monte Carlo Evidence and an Application to Employment Equations. *The Review of Economic Studies*, 58(2), 277–297. <https://doi.org/10.2307/2297968>
- Barnea, A., and Rubin, A. (2010). Corporate Social Responsibility as a Conflict Between Shareholders. *Journal of Business Ethics* 97(1), 71–86. <https://doi.org/10.1007/s10551-010-0496-z>.
- Berger, A.N., & Bouwman, C.H.S. (2009). Bank liquidity Creation. *The Review of Financial Studies*, 22 (9), 3779-3837. <https://doi.org/10.1093/rfs/hhn104>.
- Borio, C., Furfine, C., & Lowe, P. (2001).** "Procyclicality of the financial system and financial stability: issues and policy options," BIS Papers chapters, in: Bank for International Settlements (ed.), *Marrying the macro- and micro-prudential dimensions of financial stability*, volume 1, pages 1-57, Bank for International Settlements.
- Bowen, H-R. (1953). *Social Responsibilities of the Businessman*, New York : Harper & Brothers.
- Boyd, J. H., Levine, R., & Smith, B. D. (2001). The impact of inflation on financial sector performance. *Journal of Monetary Economics*, 47(2), 221–248. [https://doi.org/10.1016/S0304-3932\(01\)00049-6](https://doi.org/10.1016/S0304-3932(01)00049-6)
- Branco, M., & Rodrigues, L. (2008). Social responsibility disclosure: A study of proxies for the public visibility of Portuguese banks. *The British Accounting Review*, 40(2), 161-181. <https://doi.org/10.1016/j.bar.2008.02.004>;
- Bruhns, P., Schroff, A., Schuderer, M. & Sigg, I. (2020). Sustainable Finance: Wie Nachhaltigkeit die Finanzindustrie verändert und wie sich Institutionen darauf einstellen können. Deloitte. <https://www2.deloitte.com/conte>.
- Carlucci, D., Ferreira, F. A. F., Schiuma, G., Jalali, M. S., & António, N. J. S. (2018). A holistic conception of sustainable banking adding value with fuzzy cognitive mapping. *Technological*

and Economic Development of Economy, 24(4), 1303–1322.
<https://doi.org/10.3846/20294913.2016>.

Chedrawi, C. & Osta, S. (2017). CRS in the banking sector: A legitimacy approach to the shareholders' and stakeholders' debate. *Marketing and Branding Research*, 4(3), 280-291.
<https://doi.org/10.33844/mbr.2017.60272>.

Chiaramonte, L., Dreassi, A., Girardone, C., & Piserà, S. (2021). Do ESG strategies enhance bank stability during financial turmoil? Evidence from Europe. *The European Journal of Finance*, 28(12), 1173-1211. <https://doi.org/10.1080/1351847X.2021.1964556>.

Climent, F. (2018). Ethical versus conventional banking: A case study. *Sustainability*, 10(7), 1–13. <https://doi.org/10.3390/su100.72152>.

Djalilov, K., & Hartwell, C. (2021). Do social and environmental capabilities improve bank stability? Evidence from transition countries. *Post-Communist Economies*, 34(5), 624-646.
<https://doi.org/10.1080/14631377.2021.1965359>.

Elkington, J. (1997). *Cannibals with forks: The triple bottom line of 21st Century Business*. Oxford : Capstone Publishing.

Freeman, R. E. (1984). 'Strategic Management: a Stakeholder Approach'. Boston, MA : Pitman. 276 pages.

Friedman, M. (1970). "The Social Responsibility of Business is to Increase its Profits." *The New York Time Magazine*, 13 Sept., 122-126.

Gaïes, B. & Jahmane, A. (2022). Corporate social responsibility, financial globalization and bank soundness in Europe – Novel evidence from a GMM panel VAR approach. *Finance Research Letters*. Volume 47, Part B, June 2022, 102772.
<https://doi.org/10.1016/j.frl.2022.102772>.

Huu Vu, T., & Thanh Ngo, T. (2023). Bank capital and bnk stability: the mediating role of liquidity creation and moderating role of asset diversification. *Cogent Business & Management*, 10(2). <https://doi.org/10.1080/23311975.2023.2208425>.

Igbudu, N., Garanti, Z., & Popoola, T. (2018). Enhancing Bank Loyalty through Sustainable Banking Practices: The mediating Effect of Corporate Image. *Sustainability*, 10(11), 4050.
<https://doi.org/10.3390/su10114050>.

Jensen, M.C. & Meckling, W.H. (1976). Theory of the firm : Managerial behavior, agency costs and ownership structure. *Journal of Financial Economics* , 3(4), 305-360. [https://doi.org/10.1016/0304-405X\(76\)90026-X](https://doi.org/10.1016/0304-405X(76)90026-X).

Khémiri, W. & Alsulami, F. (2023). Corporate social responsibility disclosure and islamic bank stability in GCC countries: Do governance practices matter? *Cogent Business & Management*, 10(3), 2260559. <https://doi.org/10.1080/23311975.2023.2260559>.

Li, T., Trinh, V. & Elnahass, M. (2022). Drivers of Global Banking Stability in Times of Crisis: The Role of Corporate Social Responsibility. *British Journal of Management*. <https://doi.org/10.1111/1467-8551.12631>.

Liu, J. & Xie, J. (2024). The Effect of ESG Performance on Bank Liquidity Risk, Sustainability, MPDI, vol.16 (12), 4927. <https://doi.org/10.3390/su16124927>.

Lupu, I., Hurduzeu, G., Lupu, R. (2022). How Is the ESG Reflected in European Financial Stability? *Sustainability*, 14, 10287. <https://doi.org/10.3390/su141610287>.

Malik, A.H., Jais, M.B., Md Isa, A.H., & Rehman, A.U. (2022). Role of social sustainability for financial inclusion and stability among Asian Countries. *International Journal of Social Economics*, 49(9), 1324-1348. <https://doi.org/10.1108/IJSE-08-2021-0458>.

Mesta-Cabrejos, V.F., Huertas-Vilca, K.S., Wong-Aitken, H.G & al. (2023). Corporate social responsibility in the Caribbean. *Humanit Soc Sci Commun*. <https://doi.org/10.1057/s41599-023-01950>.

Mvono Essono, B. (2025). Financial Stability and Economic Sustainability: The Case of Sub-Saharan African Countries. *Journal of Finance and Economics*. 13(1), 28-40. <https://doi.org/10.12691/jfe-13-1-3>.

Nwagwu, I. (2020). Driving sustainable banking in Nigeria through responsible management education: The case of Lagos business school. *The International Journal of Management Education*, 18(1), 100332. <https://doi.org/10.1016/j.ijme.2019.100332>.

Post, J.E., Preston, L.E. & Sachs, S. (2022). Managing the Extended Enterprise : The New Stakeholder View. *California Management Review*. 45(1), 6-28. <https://doi.org/10.2307/41166151>.

Riegler, M. (2023). Towards a definition of sustainable banking- a consolidated approach in the context of guidelines and strategies. *International Journal of Corporate Social Responsibility*: 8(5), 1-26. <https://doi.org/10.1186/s40991-023-00078-4>.

Roodman, D. (2009). How to do xtabond2: An introduction to difference and system GMM in Stata. *The Stata Journal*, 9(1), 86–136. <https://doi.org/10.1177/1536867X0900900106>

Saidane, D. & Abdallah, S.B. (2020). Sustainability and Financial Stability: Evidence from European Banks. *Economics Bulletin*, 40(2):1769-1780.

Salim, K., Disli, M., Ng, A., Dewandaru, G., Nkoba, M.A. (2023). The impact of sustainable banking practices on bank stability. *Renewable and Sustainable Energy Reviews*, Volume 178, May 2023, 113249. <https://doi.org/10.1016/j.rser.2023.113249>.

Shukla, A., Geetika, and Shukla, N. (2021). Corporate Social Responsibility measures : ABriefReview.10 (1). <https://doi.org/10.1177/2278533721992206>.

Stauropoulou, A., Sardianou, E., Malindretos, G., Evangelinos, K. & Nikolaou, I. (2023). The effects of economic, environmentally and socially related SDGs strategies of banking institutions on their customer's behavior. *World Development Sustainability*. Volume 2. <https://doi.org/10.1016/j.wds.2023.100051>.

Torre Olmo, B., Cantero Saiz, M., & Sanfilippo Azofra, S. (2021). Sustainable banking, market power, and efficiency: Effects on banks' profitability and risk. *Sustainability*, 13(3), 1–24. <https://doi.org/10.3390/su13031298>.

Yiqiang Jin, J., Kanagaretnam, K., Lobo, G.J & Mathieu, R. (2017). Social capital and bank stability. *Journal of Financial Stability*. Volume 32, October 2017, pages 99-114. <https://doi.org/10.1016/j.jfs.2017.08.001>